



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation
de l'agriculture et de la forêt
de Nouvelle-Aquitaine**

Limoges le 19 Octobre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le recensement agricole en région Nouvelle-Aquitaine est lancé.

L'édition 2020 du recensement agricole, organisée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, a débuté ce mois-ci. Plus de 75 000 agriculteurs sont concernés en région Nouvelle-Aquitaine.

D'octobre 2020 à avril 2021, toutes les exploitations de France métropolitaine et des départements d'outre-mer sont concernées par le recensement agricole. Cette opération, organisée tous les 10 ans simultanément dans tous les pays d'Europe, vise à collecter de façon exhaustive un nombre très important de données sur l'agriculture et ses exploitants.

Ces données serviront aussi bien aux chercheurs pour nourrir leurs travaux qu'aux décideurs dans la conduite des politiques agricoles en éclairant l'ensemble des acteurs sur des enjeux importants.

L'édition 2010 a par exemple permis de tirer plusieurs enseignements sur l'agriculture en Nouvelle-Aquitaine:

- La Nouvelle-Aquitaine représente 4,2 millions d'hectares de surface agricole utilisée et 2,9 millions d'hectares de surfaces boisées,
- La Nouvelle-Aquitaine produit chaque année près de 12 millions d'hectolitres de vin et autant de lait,
- La Nouvelle-Aquitaine est la première région française pour les signes de qualité avec 55 IGP et 211 AOC-AOP et Label rouge,
- La filière caprine de Nouvelle-Aquitaine représente 35 % du cheptel français.

Une grande partie des exploitants pourra directement répondre au questionnaire via internet, de manière totalement sécurisée. Certains exploitants recevront la visite d'un enquêteur et seront amenés à répondre, en plus du questionnaire de base, à des questions plus approfondies portant sur certaines thématiques.

Les premiers résultats du RA 2020 seront rendus publics à partir de la fin de l'année 2021, sur le site Agreste, afin que tous les acteurs du monde agricole ainsi que le grand public puissent mieux connaître l'agriculture française dans sa diversité (de filière, de territoire, d'organisation, etc).

Le recensement agricole c'est simple et rapide.

Pour plus d'information, rendez-vous sur recensementagricole2020.fr

Contact presse

Pierre ETCHESSAHAR Chef du Service Régional Information Statistique Economique et territoriale
05 49 03 11 90

pierre.etchessahar@agriculture.gouv.fr

Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt Nouvelle-Aquitaine

Siège : Immeuble le Pastel – 22. rue des Pénitents Blancs – CS 13916

-87039 LIMOGES CEDEX 1 - Tél : 05 55 12 90 00

Site Bordeaux : 51 rue Kiéser - CS 31387 - 33077 BORDEAUX CEDEX - Tél. : 05 56 00 42 00

Site Poitiers : 15 rue Arthur Ranc - CS 40537 - 86020 POITIERS CEDEX - Tél. : 05.49.03.11.00

Site internet : <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/>